



# ACADÉMIE DE LILLE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## RAPPORT DU JURY DE LA CERTIFICATION COMPLEMENTAIRE

### DNL - LVE session 2025

L'épreuve orale de la certification complémentaire de Discipline Non Linguistique s'est tenue les **17, 18, 24 et 25 mars 2025 pour l'anglais, le 26 mars pour l'allemand et les 24, 25 et 28 avril pour l'espagnol, au Département des Examens et Concours de Lille.**

Les membres du jury adressent leurs félicitations aux lauréats de la certification complémentaire – secteur Discipline Non Linguistique – pour la session 2025. Le nombre de candidats inscrits est resté stable par rapport aux sessions précédentes, témoignant de l'intérêt constant que portent les enseignants à la contribution des langues étrangères et de leurs cultures à l'enseignement de leurs disciplines respectives.

Ce rapport poursuit un double objectif :

- Dresser un bilan de l'épreuve de la certification complémentaire DNL conduite dans notre académie en 2025 ;
- Formuler des recommandations à l'attention des futurs candidats.

### RAPPEL DES ATTENDUS DE LA CERTIFICATION ET DES EPREUVES D'EXAMEN

**La certification complémentaire DNL** s'adresse à des enseignants du premier et du second degré qui souhaitent faire valider leur aptitude à enseigner en langue étrangère.

**Les textes réglementaires sur lesquels s'appuie cette certification sont :**

- [L'arrêté du 23 décembre 2003 paru au B.O. n°7 du 12 février 2004](#)
- [La note de service du 19 octobre 2004 parue au B.O. n°39 du 28 octobre 2004](#)
- [La note de service du 16 juillet 2019 parue au B.O. n°30 du 25 juillet 2019](#)

La page du site académique de Lille dédiée aux certifications complémentaires est accessible à l'adresse suivante : <https://www1.ac-lille.fr/certification-complementaire-121662>. Elle précise les conditions d'éligibilité et permet de télécharger le dossier d'inscription.

**Constitution du dossier** (extrait du B.O n°30 du 25 juillet 2019) : Le candidat inscrit remettra, à la date fixée par le recteur, un rapport (cinq pages dactylographiées) comportant et indiquant :

- un curriculum vitæ détaillé précisant les titres et diplômes obtenus en France ou à l'étranger ;
- les expériences d'enseignement, d'ateliers, de stages, d'échanges, de séjours professionnels à l'étranger, de sessions de formation, de projets partenariaux qu'il a pu initier ou auxquels il a pu participer, pouvant comprendre un développement commenté de celle de ces expériences qui lui paraît la plus significative ;
- tout autre élément tangible marquant l'implication du candidat dans le secteur choisi, tels que travaux de recherche, publications effectuées à titre personnel ou professionnel, etc.

Ce rapport sera communiqué par le recteur au jury dans des délais suffisants pour que ce dernier puisse en prendre connaissance préalablement à l'épreuve et en disposer lors de celle-ci. **Ce rapport n'est pas soumis à notation.**

**Structure de l'examen : épreuve orale de trente minutes maximum** débutant par un exposé du candidat de dix minutes maximum, suivi d'un entretien avec le jury, d'une durée de vingt minutes maximum.

**L'exposé du candidat** prend appui sur la formation universitaire ou professionnelle, reçue dans une université ou dans un autre lieu de formation dans le secteur disciplinaire et, le cas échéant, dans l'option correspondant à la certification complémentaire choisie. Le candidat fait également état de son expérience et de ses pratiques personnelles, dans le domaine de l'enseignement ou dans un autre domaine, notamment à l'occasion de stages, d'échanges, de travaux ou de réalisations effectués à titre professionnel ou personnel.

**L'entretien qui succède à l'exposé doit permettre au jury :**

- d'apprécier les connaissances du candidat concernant les contenus d'enseignement, les programmes et les principes essentiels touchant à l'organisation du secteur disciplinaire et, le cas échéant, à l'option correspondant à la certification complémentaire choisie ;

- d'estimer ses capacités de conception et d'implication dans la mise en œuvre, au sein d'un établissement scolaire du second degré ou d'une école, d'enseignements ou d'activités en rapport avec ce secteur.

Une description plus détaillée des attendus peut être consultées dans le rapport de jury de la session 2024, téléchargeable sous le lien suivant : <https://www1.ac-lille.fr/certification-complementaire-121662> ]

## LA SESSION 2025

**Tableau de répartition des langues présentées :**

Langue vivante	Candidats inscrits	Candidats Admis
DNL : Allemand	5	3
DNL : Allemand (PLP)	1	1
DNL : Anglais	97	61
DNL : Anglais (PLP)	11	6
DNL : Anglais (PE)	6	4
DNL : Espagnol	14	4
DNL : Espagnol (PE)	1	0
DNL : Espagnol (PLP)	3	1
DNL : Arabe	1	1
DNL : Arabe (PLP)	1	0
DNL : Italien	3	1
DNL : Italien (PE)	1	1
DNL : Italien (PLP)	2	2
<b>TOTAUX</b>	<b>146</b>	<b>85</b>

**En anglais :**

- 108 candidats se sont inscrits à la certification dans les disciplines suivantes :
  - Professeurs de écoles
  - Professeurs des collèges et lycées en arts plastiques, biochimie et chimie biologique, économie-gestion, éducation musicale et chant choral, éducation physique et sportive, sciences et technologies industrielles, histoire de l'art, histoire-géographie, mathématiques, sciences de la vie et de la terre, sciences économiques et sociales, sciences physiques et chimiques.
  - Professeurs des lycées professionnels en économie-gestion, cuisine, lettres-histoire-géographie.
- 98 professeurs se sont présentés à l'épreuve
- 71 candidats ont été déclarés admis (72% de réussite par rapport aux présents)

### **En allemand :**

6 candidats se sont inscrits dans les disciplines suivantes :

- Professeurs des collèges et lycées en Histoire-géographie et sciences de la vie et de la terre
- Professeur des lycées professionnels en hôtellerie, option service et commercialisation.

4 professeurs se sont présentés à l'épreuve, et 4 ont été admis, soit un taux de réussite de 67 % par rapport aux inscrits et de 100% par rapports aux présents.

### **En espagnol :**

- 18 candidats se sont inscrits à la certification dans les disciplines suivantes :
  - Professeurs de écoles
  - Professeurs des collèges et lycées en éducation physique et sportive, histoire-géographie, mathématiques, sciences de la vie et de la terre, sciences économiques et sociales, sciences physiques et chimiques.
  - Professeurs des lycées professionnels en économie-gestion, lettres-histoire-géographie.
- 18 professeurs se sont présentés à l'épreuve
- 5 candidats ont été déclarés admis (28% de réussite)

## **BILAN ET CONSEILS POUR LES FUTURS PRÉPARATIONNAIRES**

### **Remarques concernant la préparation du dossier**

Le dossier constitue un appui essentiel pour l'entretien, même s'il n'est pas évalué en tant que tel. Il doit permettre au jury de comprendre clairement le parcours du candidat, ses motivations et les perspectives qu'il envisage pour la mise en œuvre de la DNL. Les dossiers qui se distinguent sont ceux qui parviennent à présenter un projet cohérent, qu'il s'agisse d'une expérience déjà menée ou d'une projection réfléchie et bien structurée, basée ou non sur des observations de cours. La qualité de certains dossiers a montré qu'il est possible, même sans pratique préalable en DNL, d'imaginer des séquences pertinentes et réalistes. Plus encore qu'un support factuel, le dossier est une porte d'entrée vers une réflexion pédagogique personnelle que l'oral vient approfondir.

### **Remarques concernant la première partie de l'épreuve (exposé du parcours du candidat)**

L'exposé est l'occasion pour le candidat de mettre en valeur son expérience et son projet. Il est dans l'intérêt des candidats de présenter leur exposé en langue cible. Cela permet d'avoir une vision concrète de l'enseignant dans sa pratique langagière, telle qu'il la présente – ou voudrait la présenter – aux élèves. Il ne faut pas oublier de souligner qu'il s'agit pour le candidat de proposer une langue « modélisante », c'est-à-dire digne d'être reproduite par les élèves. Les exposés les plus convaincants sont ceux qui, sans se limiter à la reprise du dossier, témoignent d'une prise de recul et/ou mettent en lumière l'évolution des pratiques pédagogiques du candidat, ou de celles qu'il a pu observer et analyser depuis le dépôt de son dossier. Le recours à des notes brèves, sous forme de mots-clés ou de cartes mentales, est possible ; il convient simplement de veiller à ce que la présentation reste fluide et ne soit pas lue.

### **Remarques concernant la seconde partie de l'épreuve (entretien avec le jury)**

L'entretien permet au candidat de se projeter dans une situation concrète d'enseignement en DNL et de démontrer sa capacité à interagir en langue étrangère. Certaines questions peuvent être traitées en langue cible, tandis que d'autres, à dominante didactique ou réflexive, peuvent être abordées en français. La qualité des échanges progresse chaque année, témoignant d'une préparation plus solide et d'une meilleure compréhension des attendus. Les candidats qui parviennent à proposer, même de façon simple, un projet d'exploitation de documents offrent au jury l'occasion d'un dialogue constructif autour de démarches pédagogiques concrètes et variées.

L'intégration de la dimension interculturelle, ainsi que la mise en valeur de projets menés au sein d'un établissement ou d'une filière, qu'ils soient ou non liés à une mobilité internationale, enrichissent les échanges et témoignent d'une ouverture aux pays de l'ère linguistique concernée. Le jury souhaite rappeler que la dimension culturelle de l'enseignement en langue vivante étrangère comme en Discipline Non Linguistique constitue un élément essentiel et doit être pleinement intégrée à la réflexion pédagogique des candidats.

### **Remarques sur la langue**

La compétence linguistique des candidats s'avère globalement solide, bien que relativement hétérogène. Elle s'appuie souvent sur des séjours ou des expériences professionnelles à l'étranger. Pour renforcer encore la qualité de la prestation, il est néanmoins souhaitable de travailler certains aspects dont en premier lieu la prononciation : un point de vigilance concerne en particulier la correction des accents de mots et accents de phrase qui, bien respectés confèrent naturellement authenticité et fluidité au discours. Par ailleurs, sont attendus une maîtrise minimale des structures grammaticales usuelles et une bonne familiarité avec le vocabulaire disciplinaire spécifique.

Les candidats ayant réussi la certification ont fait état d'un bon contrôle phonologique. Les candidats sont encouragés à s'entraîner régulièrement à l'oral, notamment en s'enregistrant afin de mieux contrôler leur production phonologique, en lien avec les descripteurs du CECRL.

Les candidats qui parviennent à dialoguer naturellement avec le jury, en rebondissant sur les questions et en développant leurs idées sans réciter un texte préparé, réussissent généralement à mieux convaincre. Le niveau attendu correspond au niveau B2 du CECRL, qui se définit par la capacité à s'exprimer de manière claire et détaillée sur un large éventail de sujets et à développer ses idées avec aisance dans un échange. Il est attendu que la langue utilisée soit modélisante et constitue un repère fiable pour les élèves.

### **CONCLUSION**

Le bilan de la session 2025 est globalement encourageant. De nombreux candidats ont su témoigner de leur engagement, de leur créativité et de leur capacité à communiquer de manière claire, précise et vivante. Les réussites constatées cette année, y compris parmi des enseignants ayant déjà présenté la certification par le passé, démontrent que la persévérance et une préparation progressive et réfléchie portent leurs fruits. L'épreuve valorise autant la solidité du projet pédagogique et la réflexion didactique que la qualité linguistique. Le jury souligne tout particulièrement l'intérêt des démarches qui associent la dimension interculturelle, l'ouverture à l'international et le souci constant d'offrir aux élèves une langue authentique et accessible.

Rapport rédigé en collaboration avec l'ensemble du jury par

Julien Cots, IA-IPR d'espagnol

Anne Mayer, IA-IPR d'anglais

Patrice Przybylski, IA-IPR d'allemand

Présidents des jurys de certification complémentaire DNL